

## La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

La construction européenne repose sur la mise en commun des décisions politiques et économiques engageant les pays membres. Cela dit, dès ses débuts, elle suscite de nombreux débats.

La spécificité de la Communauté économique européenne puis de l'Union européenne est de comporter une dimension économique et une dimension politique. Les accords de Schengen en vigueur en 1995 suppriment les contrôles aux frontières intérieures pour la circulation des personnes. Le traité de Maastricht, qui fonde l'UE, est signé en 1992. Il institue une citoyenneté européenne et prévoit la création d'une monnaie commune, processus qui aboutit à la mise en circulation de l'euro à partir de 2002.

Les six fondateurs de la CEE sont la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Dans les années 1960 et 1970, la CEE s'élargit à de nouveaux membres comme le Royaume-Uni. Dans les années 1980, le retour de la démocratie dans certains pays d'Europe du Sud comme l'Espagne ou le Portugal permet leur adhésion. Après la fin du bloc soviétique, les anciennes démocraties populaires adhèrent à l'Union. La Croatie est le dernier État à intégrer l'UE en 2013, portant à vingt-huit le nombre d'États membres.

Cependant, le Royaume-Uni organise en 2016 un référendum à l'issue duquel les Britanniques se prononcent en faveur de la sortie de l'Union européenne, effective le 1<sup>er</sup> février 2020. Le « Brexit » révèle les débats et les désaccords suscités par la construction européenne.

En effet, depuis ses débuts, la construction européenne est marquée par un débat entre les partisans du fédéralisme, souhaitant la constitution d'un gouvernement commun, et les partisans du souverainisme, voulant maintenir pour chaque État les plus larges attributions possible. Le principe de supranationalité, finalement retenu, établit que chaque État est libre d'accepter des décisions communes qui doivent être le plus consensuelles possible. Afin de s'adapter à la volonté des différents États, l'Union leur laisse la possibilité d'adhérer ou non à certains accords. On parle d'« Europe à géométrie variable ».

La construction européenne est également confrontée, dès ses débuts, à une absence de participation citoyenne : l'abstentionnisme est fort aux élections du Parlement européen. Par ailleurs, les partis eurosceptiques gagnent progressivement du terrain dans les États membres. Confrontée à de nombreux défis, la construction européenne est donc encore inachevée.